La Gazette des archives

Les archives de la métropole Rouen Normandie : témoignage d'une intercommunalité en évolution

Laëtitia Daoudi, Marie Sanchez

Citer ce document / Cite this document :

Daoudi Laëtitia, Sanchez Marie. Les archives de la métropole Rouen Normandie : témoignage d'une intercommunalité en évolution. In: La Gazette des archives, n°244, 2016-4. Les mutations du métier d'archiviste et de son environnement. Actes des journées d'études de la section Aurore - archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 204 et 5 novembre 2015. pp. 57-67;

doi : https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5406

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_244_4_5406

Fichier pdf généré le 18/03/2019

Les archives de la métropole Rouen Normandie : témoignage d'une intercommunalité en évolution

Laëtitia DAOUDI

Marie SANCHEZ

Deux services d'archives coexistent à la Métropole Rouen Normandie. L'un et l'autre ont évolué au fur et à mesure de la transformation de leur territoire. Dans des contextes différents, ils ont dû s'adapter aux circonstances et parfois accompagner le changement en faisant des choix mais toujours dans le but de conserver une fonction Archives forte et efficace au service de l'intérêt général.

Historique de l'intercommunalité de Rouen et sa région

L'intercommunalité sur le territoire rouennais est née dans les années 1950 avec l'émergence de nombreux syndicats souvent à vocation unique (assainissement, études d'aménagement, eau, etc.).

Le Syndicat intercommunal de l'agglomération elbeuvienne (SIAAE) est ainsi créé dès 1954 et devient un syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) en 1975. Celui-ci acquiert progressivement des compétences nouvelles (urbanisme, transports, action économique, politique de la ville, réalisation et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, etc.) ; il évolue en district en 1990 puis en communauté d'agglomération en 2000.

Le SIVOM de l'agglomération rouennaise est, quant à lui, créé en 1974. Il exerce alors des compétences limitées essentiellement aux domaines des services d'incendie et de secours, des transports en commun et à l'élaboration d'un plan global de traitement des déchets. Comme à Elbeuf, le SIVOM évolue

en district (1995) puis en communauté d'agglomération (2000). Progressivement, le territoire et les compétences s'élargissent (eau, assainissement, habitat, aide aux petites communes, etc.).

En 2010, une nouvelle étape est franchie avec la naissance de la Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (la CREA) suite à la fusion de quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- la Communauté de l'agglomération rouennaise (CAR) : 45 communes ;
- la Communauté d'agglomération Elbeuf–Boucles-de-Seine (CAEBS) : 10 communes ;
- la Communauté de communes Seine-Austreberthe (CCSA) : 14 communes ;
- la Communauté de communes du Trait-Yainville (COMTRY), 2 communes.

Ce nouvel EPCI devient alors, par sa population, la plus grande agglomération de France (494 000 habitants pour 71 communes). Ses compétences s'articulent autour de plusieurs domaines : les services publics aux usagers (transports, eau, assainissement, etc.), le développement économique, l'action culturelle et sportive (construction, aménagement et gestion d'équipements d'intérêt communautaire), l'aménagement du territoire ou encore la solidarité (aide au logement, aux petites communes, etc.), etc.

Depuis le 1er janvier 2015, la CREA est devenue la Métropole Rouen Normandie conformément à la loi MAPTAM[1]. Cette évolution se traduit par des compétences élargies : voirie communale, éclairage public, énergie et réseaux de chaleurs, politique de stationnement, marché d'intérêt national, etc.

Avant 2010, parmi les quatre EPCI d'origine, seules la CAR et la CAEBS disposaient d'un service d'archives constitué. La fusion de 2010 aurait pu amener à la fusion de ces deux services. Toutefois, les missions et l'orientation de ces deux services étaient relativement différentes. Il a donc été décidé de conserver le fonctionnement initial à savoir : coexistence de deux services complètement distincts par leurs rôles et par leurs rattachements hiérarchiques.

[1] Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Direction générale des services	
Territoires et proximité	Ressources et moyens
Pôle de proximité Val-de-Seine	Pôle juridique et moyens généraux
Fabrique des savoirs	Direction immobilier et moyens généraux
Centre des archives patrimoniales ***(Marie SANCHEZ, Elbeuf)***	**Service des archives** ***(Laëtitia DAOUDI, Déville-lès-Rouen)***

Rattachements hiérarchiques des deux services archives de la collectivité

Implantation géographique des deux services archives sur le territoire métropolitain
© Métropole Rouen Normandie

La présentation successive de ces deux services permettra de comprendre l'organisation de la fonction archives au sein de la collectivité.

Les Archives patrimoniales de la Métropole Rouen Normandie

Les Archives patrimoniales de la Métropole sont installées au cœur de la Fabrique des savoirs, équipement à vocation culturelle situé dans la commune d'Elbeuf à 15 km au sud de Rouen. Ouvert au public en octobre 2010, cet équipement accueille également un musée et un centre d'architecture et du patrimoine (CIAP) lié au label « Villes et pays d'art et d'histoire ». Ces trois entités sont l'émanation d'anciens services municipaux.

Le contexte territorial

L'agglomération d'Elbeuf avec les 10 communes qui la composent a conservé une identité forte, forgée par le passé autour de l'industrie de la laine. Dès les années 1950, l'action des élus locaux pour lutter contre le déclin de cette industrie crée un contexte favorable au développement de l'intercommunalité. Progressivement, ce mouvement de coopération se renforce. En 1990, est créé le district d'Elbeuf, établissement à fiscalité propre qui se transforme à son tour en une communauté d'agglomération en 2000.

Dans le contrat qu'elle signe avec l'État et la Région en 2005, la Communauté d'agglomération d'Elbeuf présente un projet de développement de son territoire qui situe le champ culturel et la valorisation du patrimoine historique comme un axe majeur de son action. La compétence culture telle qu'elle est alors définie s'exerce autour d'équipements culturels majeurs comme le Cirque-théâtre, scène régionale des Arts du cirque et bientôt la Fabrique des savoirs.

Le projet culturel de la Fabrique des savoirs se dessine peu à peu tandis que débute en 2007 le volet architectural portant sur la requalification d'un îlot industriel de 12 000 m^2 situé dans le quartier emblématique des anciennes usines textiles Blin et Blin. Le musée, les Archives municipales et le service de l'architecture et du patrimoine sont transférés à la Communauté d'agglomération en janvier 2007.

Genèse du projet archivistique

Depuis 1983, Elbeuf est la seule commune dotée d'un service d'archives constitué. Les archives des neuf autres communes de l'agglomération souffrent de mauvaises conditions de conservation. Les fonds historiques sont peu accessibles ou dans des conditions exposant les documents aux risques de

dégradation et de vol. Les archives contemporaines, quant à elles, font l'objet d'interventions ponctuelles du centre de gestion de la Seine-Maritime visant avant tout à éliminer. En 2005, le projet de service intercommunal des archives voit le jour : le dossier de préfiguration est présenté l'année suivante. L'accueil favorable des élus locaux permet d'engager les opérations de récolement des fonds qui vont se poursuivre dans les communes durant quatre années. La création du service devient effective en juin 2010 lors de la signature des conventions relatives aux transferts de gestion des fonds communaux. Leur déménagement débute quelques jours plus tard.

Un mode de fonctionnement fondé sur la mutualisation

Le regroupement d'un service d'archives, d'un musée et d'un CIAP au sein d'un même équipement a favorisé la mise en place d'un mode de fonctionnement fondé sur la collégialité en matière d'organisation ainsi que sur la mutualisation des espaces et des moyens.

Le service dispose en propre de 9 magasins, d'une superficie de 900 m^2 et d'une capacité de stockage de 6 km, d'une salle de lecture de 180 m^2 faisant également fonction d'atelier pédagogique. Une salle d'exposition temporaire de 280 m^2 et un auditorium de cent places font partie des espaces mutualisés. Le principe de mutualisation est également présent dans la gestion des moyens humains. Afin de valoriser au mieux les compétences présentes dans chaque équipe, certaines fonctions sont gérées de manière transversale par un même agent qui reste administrativement rattaché à son service d'origine.

Musée Directeur	CIAP Animatrice	Archives Directrice
↓	↓	↓
	Fonctions mutualisées	
- administration		- NTIC
- développement des publics	- guides-conférenciers	- documentation
- médiation		- conservation préventive

Organigramme des fonctions mutualisées entre les trois services de la Fabrique

Missions

Les Archives patrimoniales gèrent les fonds historiques et contemporains déposés par les huit communes d'Elbeuf (16 666 habitants), Caudebec-lès-Elbeuf (9 904 habitants), Saint-Pierre-lès-Elbeuf (8 417 habitants), Cléon (6 042 habitants), Tourville-La-Rivière (2 280 habitants), Orival (1 071 habitants), Freneuse (951 habitants) et Sotteville-sous-le-Val (577 habitants). Elles exercent auprès des administrations municipales les missions pleines et entières d'un service d'archives publiques telles que le Code du patrimoine les définit. Une convention encadre les relations avec les communes déposantes et précise le contenu des missions auprès des services municipaux.

Mission culturelle et pédagogique

L'intégration des Archives patrimoniales à la Fabrique des savoirs a forcément influé sur l'évolution du service depuis 2010. Le regroupement des trois services patrimoniaux dans un lieu spécifiquement conçu a favorisé les échanges et permis ainsi l'élaboration d'un programme culturel et pédagogique commun. Pour l'équipement, bénéficier ainsi d'une programmation conçue en collégialité est un élément très positif. Les expositions temporaires et les actions de médiation pour le grand public s'appuient sur la variété des disciplines et des thématiques possibles grâce à la richesse et à la diversité des collections (cycles de conférences, visites découvertes, ateliers adultes, etc.). Les programmes pédagogiques destinés aux élèves du primaire et du secondaire bénéficient d'une approche transdisciplinaire et de la complémentarité de ressources réunies en un même lieu.

En intégrant la Fabrique des savoirs, les Archives patrimoniales ont pu profiter des effets positifs de la mutualisation. Plusieurs facteurs – entre autres un lieu d'exposition adapté et un service médiation en charge de la coordination de l'action pédagogique – lui ont permis de développer un projet culturel riche car fondé sur la transversalité et la complémentarité avec le musée et le CIAP.

Constat

En 2010, le service intercommunal des archives est en capacité d'exercer ses missions auprès des huit communes du territoire elbeuvien ayant déposé leurs archives. La fusion entre les Communautés d'agglomération d'Elbeuf et de Rouen intervenue en janvier de la même année n'a pas remis en question son existence. Néanmoins, la situation a conduit le service à s'interroger sur son devenir ; comment se resituer dans ce nouvel environnement et comment acquérir une nouvelle légitimité à l'échelle d'un territoire plus élargi ?

Aujourd'hui, si les Archives patrimoniales sont mieux reconnues, elles le doivent à leur implication dans la programmation culturelle de la Fabrique des savoirs. Mais, l'équilibre entre les missions archivistiques et les missions culturelles devient de plus en plus fragile et difficile à maintenir.

Le service des archives de la Métropole Rouen Normandie

Genèse du projet archivistique

Installé depuis 2008 dans la banlieue rouennaise à Déville-lès-Rouen, l'actuel service des archives de la Métropole est le « descendant » du service des archives de la CAR créé en 2005. Contrairement à la situation elbeuvienne et à beaucoup de services intercommunaux, la ville centre (Rouen) n'a pas joué de rôle dans la création ou le fonctionnement du service d'archives intercommunal. De même, à aucun moment, la CAR n'a envisagé de prendre en charge les archives de ses communes membres.

La volonté de l'intercommunalité de créer un service archives s'est appuyée sur un diagnostic effectué par la mission archives du centre de gestion de Seine-Maritime en 2002. Celui-ci préconisait en effet la mise en place de procédures archivistiques (collecte, traitement, communication, élimination) et de correspondants, ainsi que le regroupement des archives dans un même bâtiment, permettant ainsi de faire face à l'accroissement futur.

La priorité lors de la création du service était alors d'inculquer une culture archives aux services producteurs. Afin d'affirmer la fonction juridique des archives, le service a été rattaché au pôle juridique et moyens généraux au sein des services fonctionnels de la collectivité. Ce rattachement est inchangé depuis la création du service.

D'importants moyens ont été mis en place pour mener à bien ce projet : recrutement d'un attaché de conservation, budget pour informatiser le service et pour réhabiliter et équiper un bâtiment moderne et répondant aux normes de conservation destiné à accueillir les archives et les agents.

Ainsi, lors de la fusion de 2010, le service des archives de la CAR s'était fortement développé :

- des locaux adaptés et équipés à Déville-lès-Rouen : salle de tri, salle de lecture, deux magasins de 200 m² d'une capacité totale de stockage de 4,4 kml ;
- un outil informatique dédié (logiciel THOT) ;
- des effectifs renforcés avec trois équivalents temps plein (1 catégorie A et 2 catégories B).

Un service tourné vers les services producteurs

Comme tout service public d'archives, le service a pour mission de collecter, puis conserver, traiter et communiquer les fonds. La mission de valorisation et d'action culturelle n'est toutefois pas une mission prioritaire du service.

L'activité est essentiellement orientée vers les services internes de la collectivité : conservation des archives intermédiaires, gestion des demandes de consultation (environ 500 par an dans le cadre de contentieux, de contrôle, etc.), collecte des archives liées aux transferts de compétences, mise en place de l'archivage électronique en collaboration avec la direction de l'informatique[1], etc. Ces deux derniers points constituent deux objectifs majeurs de l'activité actuelle du service des archives.

À ce jour, le service conserve environ 2,3 kml d'archives répartis de la façon suivante :

Fonds	**Volume**
Métropole Rouen Normandie (2015- …)	130 ml
CREA (2010-2014)	500 ml
Structures intercommunales dissoutes en 2010[2] :	
Communauté d'Agglomération Rouennaise (1974-2009)	1500 ml
Communauté de communes Seine-Austreberthe (1997-2009)	30 ml
Communauté de communes Trait-Yainville (2005-2009)	25 ml
Anciens syndicats dissous au fil des extensions de périmètres et de compétences (depuis les années 1950)	58 ml
Fonds entrés par voie extraordinaire	82 ml

État des fonds conservés par le service des archives de la Métropole

[1] Un agent du service des archives est missionné sur cette activité. Le choix a été fait de privilégier l'archivage des données issues des flux dématérialisés (ACTES, HELIOS). Le système *as@lae* a été installé et est en cours de paramétrage. À noter également que le système ainsi mis en place a été envisagé dès sa genèse comme un système pouvant s'ouvrir aux communes membres qui le souhaiteront dans le cadre d'une mutualisation.

[2] Les archives de la communauté d'agglomération d'Elbeuf–Boucles-de-Seine (CAEBS) sont conservées au Centre des archives patrimoniales de la Métropole.

Évolution territoriale et gestion des archives

Depuis plusieurs années, l'intercommunalité rouennaise a beaucoup évolué : extension de périmètre (2007), fusion (2010) puis passage en métropole (2015). Une évolution de périmètre et/ou de compétence se traduit forcément par d'importants mouvements d'archives, qu'il s'agisse de transferts d'archives (courantes et intermédiaires) à proprement parler ou des opérations d'archivage liées aux très nombreux déménagements résultant des transferts de personnel (changement de locaux, réorganisation des bureaux, etc.). Sur ce dernier point, le réseau des correspondants archives, mis en place il y a plusieurs années, joue un rôle primordial de relais permettant d'anticiper au mieux les versements d'archives.

La gestion des transferts d'archives issus des évolutions de compétences est confiée au service archives et s'effectuent à plusieurs niveaux :

- Sensibiliser les responsables sur la nécessité de prendre en considération les archives lors des transferts de compétences

En 2010, les transferts des archives des structures dissoutes vers le service des archives de la CREA étaient clairement mentionnés dans l'arrêté préfectoral de constitution. Cette mention a constitué un véritable levier pour légitimer l'intervention du service des archives auprès des élus et des agents.

- Travailler en collaboration avec les services concernés par les transferts

La formation, l'accompagnement, le travail en commun permettent de faciliter l'organisation de ces transferts parfois mal vécus. Il s'agit d'un travail relativement long ; le service termine actuellement les transferts générés par la fusion de 2010. Ce travail sera particulièrement nécessaire pour les transferts issus du passage en métropole. N'ayant pas réussi à intégrer les archives dans le recensement des transferts de charge, ce n'est qu'*a posteriori* que le service devra identifier les fonds et organiser les transferts en collaboration avec les services concernés.

La forte implication de certains services en matière d'archivage permet également de mener à bien cette mission. Par exemple, la responsable du nouveau service urbanisme réglementaire de la métropole[1] a contacté le service

[1] Ce service commun sera effectif à partir du 1er juillet 2015. Il a pour mission d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme pour 54 communes du territoire.

des archives dès le mois de mars afin de définir les modalités d'archivage de leurs futurs dossiers. Ce travail a été validé en interne puis par les Archives départementales de Seine-Maritime.

- Documenter le travail effectué

La dernière phase consiste à formaliser par écrit les transferts réalisés. Nous sommes actuellement à ce stade pour les transferts issus de la fusion de 2010. Chaque transfert donne lieu à un procès-verbal de prise en charge (date du transfert, volume et inventaire des fonds transférés) dont copie est adressée aux Archives départementales.

Constat

Globalement le passage à la CREA n'a finalement pas eu d'effets déstabilisants sur le mode de fonctionnement du service des archives qui existait au sein de la CAR (pas de changement hiérarchique, pas de changement de locaux, pas de grande réorganisation archivistique). De nombreux transferts sont à venir et un important travail de sensibilisation et d'accompagnement devra être mené. On constate que les nombreuses évolutions passées ont permis à l'équipe de renforcer sa capacité d'adaptation. Elles ont même apporté une certaine « sérénité » face au nouveau défi qu'est la métropole.

Conclusion

Jusqu'à la fusion, les deux services d'archives de la Métropole Rouen Normandie ont bénéficié de conditions favorables notamment en matière de locaux, disposant d'une capacité suffisante et adaptés à la conservation. Depuis plusieurs années, chacun a connu les effets des transformations successives des structures intercommunales mettant à l'épreuve la capacité des équipes à s'adapter au changement. Comme d'autres institutions, la Métropole Rouen Normandie poursuit son évolution (nouveaux transferts de compétences en 2016 et 2017) et des changements peuvent encore intervenir. Une des prochaines étapes sera, au 1er janvier 2016, la création du pôle muséal avec le transfert de quatre musées de la ville de Rouen et de quatre musées

départementaux qui rejoindront le Panorama XXL, l'Historial Jeanne d'Arc et la Fabrique des savoirs déjà gérés par la Métropole. Ces évolutions seront peut-être l'occasion de mener une réflexion sur une politique archivistique globale.

Laëtitia DAOUDI
Responsable du service des archives
Métropole Rouen Normandie
laetitia.daoudi@metropole-rouen-normandie.fr

Marie SANCHEZ
Responsable du Centre des archives patrimoniales
Métropole Rouen Normandie
marie.sanchez@metropole-rouen-normandie.fr